

Le cours : segpa.org/bruu



UNE DIFFICILE CONQUÊTE : VOTER DE 1815 À 1870

Prénom :

Classe :

4^e - CHAPITRE 06

Citoyen : personne qui dispose de droits politiques (voter, être élu).

Suffrage : droit de participer à une élection.

Suffrage censitaire : vote réservé aux hommes les plus riches (qui paient un certain impôt, le cens).

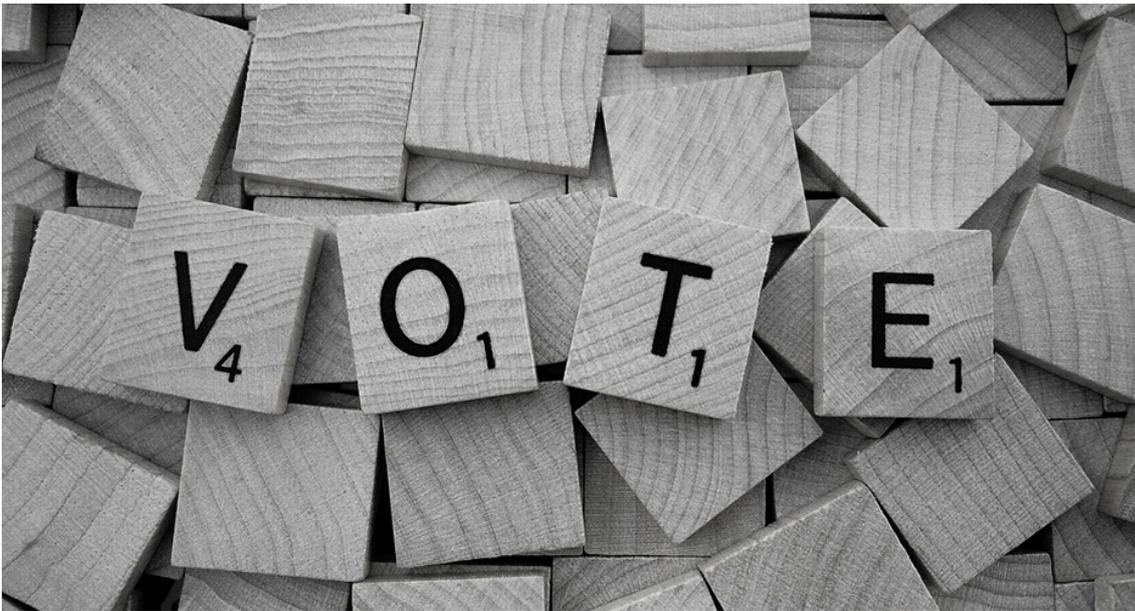
Suffrage universel masculin : droit de vote accordé à tous les hommes majeurs, sans condition de richesse.

République : régime politique où le pouvoir appartient aux citoyens.

Monarchie constitutionnelle : régime où le roi partage son pouvoir avec une assemblée élue.

Empereur : chef d'un empire, qui concentre souvent la plupart des pouvoirs.

Élection : choix des représentants du peuple par le vote



01 Qui vote en France après 1815 ? Le suffrage censitaire

02 1848 : la conquête du suffrage universel masculin

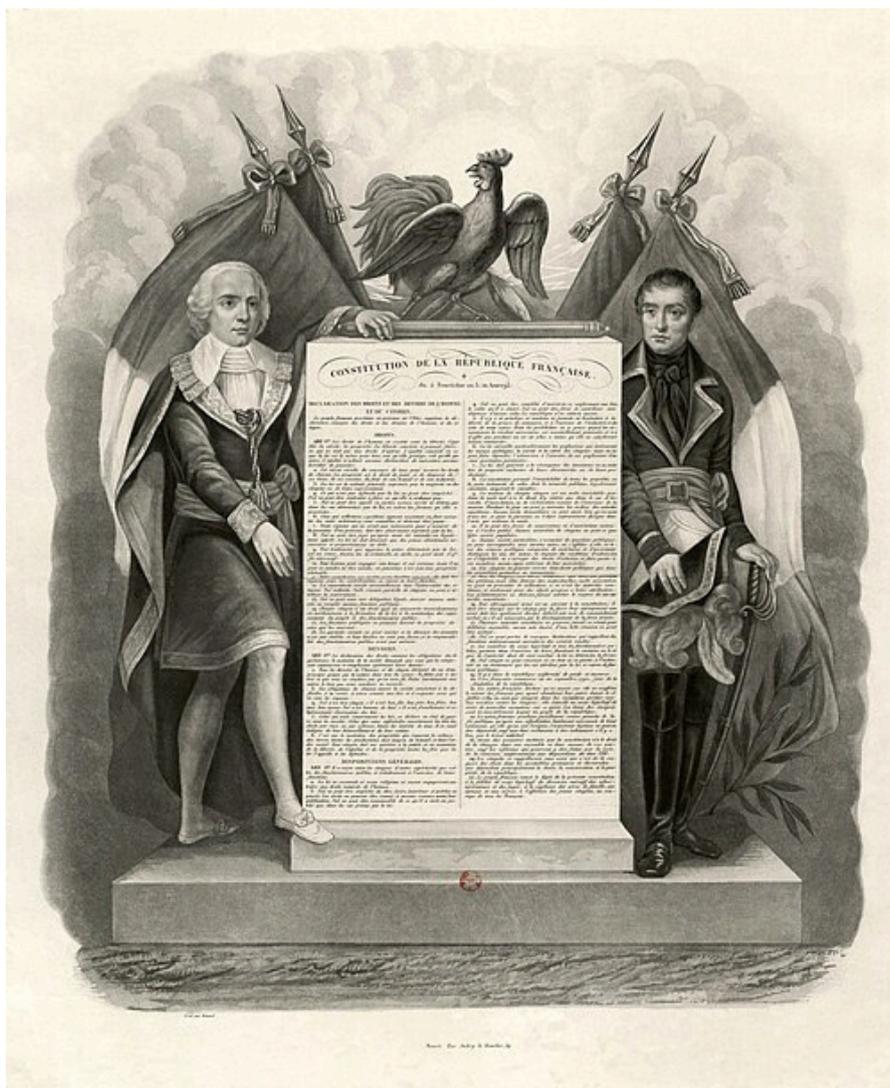
03 Le Second Empire et le contrôle du vote (1852-1870)

04 Une conquête lente et inachevée du droit de vote

05 Synthèse

06 Pour aller plus loin...

QUI VOTE EN FRANCE APRÈS 1815 ? LE SUFFRAGE CENSITAIRE



La Constitution de l'an III (1795) rétablit le suffrage censitaire, après une brève proclamation du suffrage universel par la Constitution de l'an I, qui n'aura pas eu le temps d'être appliquée avant que le tournant réactionnaire ne commence.

Quand un pays devenait une démocratie, il adoptait souvent le suffrage censitaire. Les élites, responsables des nouvelles règles politiques, pensaient que les personnes pauvres, n'ayant ni éducation ni propriété, ne pouvaient pas participer aux décisions publiques. Elles limitaient alors le vote aux groupes jugés instruits, surtout les plus riches.

**Après 1815, la France est une monarchie constitutionnelle.
Le roi partage le pouvoir avec le parlement.
Le vote est réservé aux hommes propriétaires et payant des taxes censitaires.
La majorité des Français (ouvriers, paysans, artisans) n'ont pas assez d'argent.
Le droit de vote est donc très restreint.**



Grandes dates, régimes politiques et personnages à retenir de l'histoire de France

Lumni

lumni.fr/article/fin-xviii-debut-xxe-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-france

De la Révolution française à la IIIe République, chronologie de la vie politique française et de ses changements de régimes successifs. Sans oublier les personnages-clés !

La monarchie constitutionnelle (1791-1792)

- 3 septembre 1791 : après la Révolution française, instauration de la monarchie constitutionnelle. Le roi et l'Assemblée se partagent les pouvoirs.
- 21 septembre 1792 : destitution du roi et abolition de la royauté, proclamation de la Première République.

La 1^{re} République (1792-1804)

- 1792-1795 : la Convention. Une nouvelle assemblée est élue pour la première fois au suffrage universel masculin. Première grande expérience de régime parlementaire en France, elle est nommée « Convention » en référence à l'exemple américain.
- 21 janvier 1793 : exécution de Louis XVI après sa condamnation à mort prononcée lors de son procès.
- 1795-1799 : le Directoire. Ce nouveau régime évolue vers la séparation des pouvoirs. Le pouvoir législatif est confié à deux conseils : les Cinq-Cents et les Anciens. Le pouvoir exécutif, à un Directoire de cinq membres (les directeurs).
- 1799-1804 : le Consulat. Avec son coup d'État du 18 brumaire, Napoléon Bonaparte met en place ce nouveau régime et est nommé Premier consul.

Le 1^{er} Empire (1804-1815)

- 2 décembre 1804 : sacre de l'empereur Napoléon 1^{er}.
- 6 avril 1814 : première abdication de Napoléon.
- 20 mars au 22 juin 1815 : Les Cent-Jours. Exilé sur l'île d'Elbe, l'empereur Napoléon 1^{er} tente un retour à la tête de la France, avant d'abdiquer une seconde fois.

La Restauration (1815-1830)

- 1815 : retour d'un roi sur le trône de France, avec Louis XVIII. C'est la première Restauration (1815-1824).
- 1824 : à la mort de Louis XVIII, Charles X accède au pouvoir. C'est la deuxième Restauration (1824-1830).
- 27 au 29 juillet 1830 : les Trois Glorieuses. Trois jours de révolution du peuple français contre le roi Charles X, partisan d'un retour à l'Ancien Régime.

La monarchie de Juillet (1830-1848)

- 9 août 1830 : un nouveau régime monarchique constitutionnel s'installe. Louis-Philippe 1^{er} devient roi des Français.
- Février 1848 : mouvement révolutionnaire contre le régime monarchique. Ouvriers et bourgeois libéraux s'unissent contre le roi Louis-Philippe.

QCM

1. Quel est le régime politique en France après 1815 ?

- La Première République
- La monarchie constitutionnelle
- Le Directoire
- Le Premier Empire

2. Qui peut voter sous le suffrage censitaire ?

- Tous les hommes de plus de 21 ans
- Les femmes qui paient des impôts
- Les hommes les plus riches qui paient assez d'impôts
- Les soldats et les fonctionnaires

3. Pourquoi la majorité des Français ne vote-t-elle pas entre 1815 et 1848 ?

- Ils ne savent pas lire
- Les élections n'existent pas
- Ils ne paient pas assez d'impôts pour être électeurs
- Ils ne veulent pas voter

4. Comment appelle-t-on le vote réservé aux plus riches ?

- Le suffrage royal
- Le vote limité
- Le suffrage censitaire
- Le suffrage politique

6. Qui devient roi après les « Trois Glorieuses » de 1830 ?

- Charles X
- Napoléon III
- Louis-Philippe Ier
- Louis XVI

7. Quelle période correspond au retour d'un roi après la chute de Napoléon Ier ?

- Le Directoire
- La Première République
- La Restauration
- Le Premier Consulat

8. Quel problème pose le suffrage censitaire pour la démocratie ?

- Il permet à trop de gens de voter
- Il empêche les femmes de voter mais pas les hommes
- Il exclut presque toute la population du vote
- Il rend les élections trop fréquentes

En février 1848, la monarchie de Juillet prend fin et la République est proclamée.

Elle décide de supprimer le suffrage censitaire et de le rendre universel et masculin.

Désormais, tous les hommes de plus de 21 ans et possédant une certaine fortune sont électeurs.

Le nombre d'électeurs passe de quelques centaines de milliers à plus de 10 millions. La France devient plus démocratique.

Cependant, les femmes restent exclues du droit de vote.



Grandes dates, régimes politiques et personnages à retenir de l'histoire de France

Lumni

lumni.fr/article/fin-xviii-debut-xxe-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-france

De la Révolution française à la III^e République, chronologie de la vie politique française et de ses changements de régimes successifs. Sans oublier les personnages-clés !

La II^e République (1848-1852)

- 24 février 1848 : proclamation de la Deuxième République.
- 20 décembre 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte est élu premier président de la République.
- 2 décembre 1851 : coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Le second Empire (1852-1870)

- 2 décembre 1852 : Louis-Napoléon Bonaparte restaure l'Empire en France, et devient l'empereur Napoléon III.
- 19 juillet 1870 : la France déclare la **guerre à la Prusse**.
- 2 septembre 1870 : défaite à Sedan, et **capture de Napoléon III** par l'armée prussienne.

La III^e République (1870-1940)

- 4 septembre 1870 : proclamation de la Troisième République.
- 17 février 1871 : Adolphe Thiers est nommé « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée nationale.
- mars à mai 1871 : **Commune de Paris**, une insurrection populaire de 72 jours dont Louise Michel est l'une des grandes figures.
- 31 août 1871 : Adolphe Thiers prend le titre de président de la République.
- 9 décembre 1905 : vote de la loi qui **sépare les Églises de l'État**.
- 1914 - 1918 : Première Guerre mondiale.
- 3 septembre 1939 : après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre. Début de la Seconde Guerre mondiale.
- mai - juin 1940 : **défaite française**, fin de la « drôle de guerre ».
- 10 juillet 1940 : vote de la transformation de la Constitution par le Parlement. Cette loi constitutionnelle donne les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. La République française n'existe plus : elle est remplacée par l'État français et le régime de Vichy.

QCM

1. Quel événement met fin à la monarchie de Juillet en 1848 ?

- L'exécution du roi
- La proclamation du Second Empire
- La révolution de février 1848
- La Commune de Paris

2. Quel nouveau régime est proclamé en février 1848 ?

- Le Directoire
- La Deuxième République
- La Troisième République
- Le Premier Empire

3. Qu'est-ce que la Deuxième République instaure en mars 1848 ?

- Le vote réservé aux riches
- Le vote uniquement en ville
- Le vote à partir de 30 ans
- Le suffrage universel masculin

4. Qui peut voter avec le suffrage universel masculin en 1848 ?

- Tous les hommes de plus de 18 ans
- Tous les hommes de plus de 21 ans
- Toutes les femmes
- Toutes les personnes qui paient des impôts

5. Quel est l'effet principal du suffrage universel masculin ?

- Le nombre d'électeurs diminue
- Les femmes peuvent voter
- Le nombre d'électeurs augmente fortement
- Le roi partage le pouvoir avec l'Assemblée

6. Qui est élu premier président de la République en décembre 1848 ?

- Charles X
- Louis-Napoléon Bonaparte
- Adolphe Thiers
- Napoléon Ier

7. Quel événement met fin à la Deuxième République ?

- La proclamation de la Troisième République
- Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre 1851)
- La guerre franco-prussienne
- L'exécution de Louis XVIII

8. Quel régime succède à la Deuxième République en 1852 ?

- La Restauration
- La monarchie de Juillet
- Le Second Empire
- La Troisième République

LE SECOND EMPIRE : LIMITER OU CONTRÔLER LE SUFFRAGE ?



Portrait de Napoléon III en uniforme de général de division dans son grand cabinet des Tuileries (huile sur toile d'Hippolyte Flandrin, 1861).

Sous le Second Empire, le suffrage universel masculin n'est pas supprimé. Tous les hommes de plus de 21 ans peuvent toujours voter. Cependant, Napoléon III utilise ce suffrage pour renforcer son pouvoir.

Le vote est souvent orienté : les autorités surveillent les électeurs, les affiches officielles valorisent l'empereur, et les opposants ont du mal à faire campagne.

Napoléon III organise aussi des plébiscites. Ce sont des votes où une question simple est posée : les électeurs doivent répondre "oui" ou "non". Ces votes servent à montrer le soutien du peuple à l'empereur, même si la liberté du choix est limitée.

Ainsi, même si le suffrage universel masculin existe encore, il est contrôlé et devient un outil pour légitimer le pouvoir de Napoléon III plutôt qu'un moyen d'expression libre.



Louis-Napoléon Bonaparte, de président de la République à empereur des Français (1851-1852)

Histoire de réviser avec Thibault Hycarius

lumni.fr/video/saigon-ville-coloniale-d-indochine-francaise-a-la-fin-du-xixe-siecle

Louis-Napoléon Bonaparte, élu premier président de la République française en 1848, est devenu l'empereur Napoléon III en 1852. Deux régimes politiques mais un seul homme ! Thibault Hycarius t'explique le contexte et les coulisses cet étonnant épisode de l'histoire du XIX^e siècle 📌 !

II^e République : conservatisme et recul des libertés

Le 20 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la Deuxième République française, au suffrage universel masculin, avec 74% des voix. Une élection étonnante de la part de citoyens qui ont successivement déclenché trois révolutions : en 1789, en 1830, puis en 1848. D'autant que Louis-Napoléon n'a jamais caché sa volonté de restaurer l'Empire fondé par son oncle, Napoléon I^{er}.

Ce résultat de scrutin montre, qu'après les idéaux socialistes des premiers mois de la République, l'heure est plutôt à l'ordre et au conservatisme. Une tendance déjà affichée quelques mois plus tôt, en avril 1848, lors des premières élections législatives, avec une majorité à l'Assemblée nationale composée de républicains modérés et de monarchistes.

Un an plus tard, en mai 1849, de nouvelles élections législatives confirment le maintien de ce régime conservateur. Les décisions politiques prises s'inscrivent dans cette logique :

- une loi renforce l'influence de l'Église catholique dans l'enseignement ;
- le droit de réunion est à nouveau contrôlé ;
- la liberté de la presse est réduite ;
- le droit de vote est restreint aux hommes qui résident depuis au minimum trois ans dans la même commune. ► Conséquence : les ouvriers et les artisans qui, à l'époque, sont des populations très mobiles, se voient donc privés de suffrage. Or, ce sont eux qui soutiennent les idées républicaines et socialistes.

Oppositions entre Louis-Napoléon Bonaparte et l'Assemblée nationale

De son côté, le président Louis-Napoléon Bonaparte tire profit de ce régime républicain conservateur. Lorsqu'une décision politique est mal accueillie par la population, parce qu'elle restreint des libertés, par exemple, il n'hésite pas à plaider innocent. Il reporte la faute sur l'Assemblée, avec laquelle il est régulièrement en conflit, et conserve sa popularité intacte. Parmi les grandes divergences qui opposent Louis-Napoléon Bonaparte à l'Assemblée, la plus importante concerne le renouvellement du mandat du président de la République. Selon la Constitution, au terme des 4 ans de son mandat, il n'a pas le droit de se présenter à nouveau. Or, les Français seraient plutôt favorables à ce changement.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte

Face au refus catégorique de l'Assemblée nationale de changer la constitution, Louis-Napoléon Bonaparte tente un coup d'État, le 2 décembre 1851. 💡 Une date-clé pour lui, puisqu'il s'agit de l'anniversaire du sacre de Napoléon I^{er}, et de celui de la victoire à Austerlitz : deux symboles forts du premier Empire. Aidé par l'armée, la police et une partie de l'administration, Louis-Napoléon Bonaparte dissout l'Assemblée nationale.

- À Paris, les réactions populaires ne sont pas si nombreuses. Il y a quelques barricades dans les rues, quelques députés qui s'insurgent, comme Victor Hugo. Mais on constate qu'il n'y a plus grand monde qui soit vraiment attaché à la Deuxième République.
 - En province, en revanche, les réactions sont nettement plus marquées. C'est l'état de siège dans un tiers du pays, et on assiste à une très violente répression.
- Face à cette situation, et pour légitimer son coup d'État, Louis-Napoléon Bonaparte décide d'organiser son premier plébiscite. Il demande aux électeurs de se prononcer sur son maintien au pouvoir et sur la rédaction d'une nouvelle constitution. Les Français répondent à 92% « oui ».

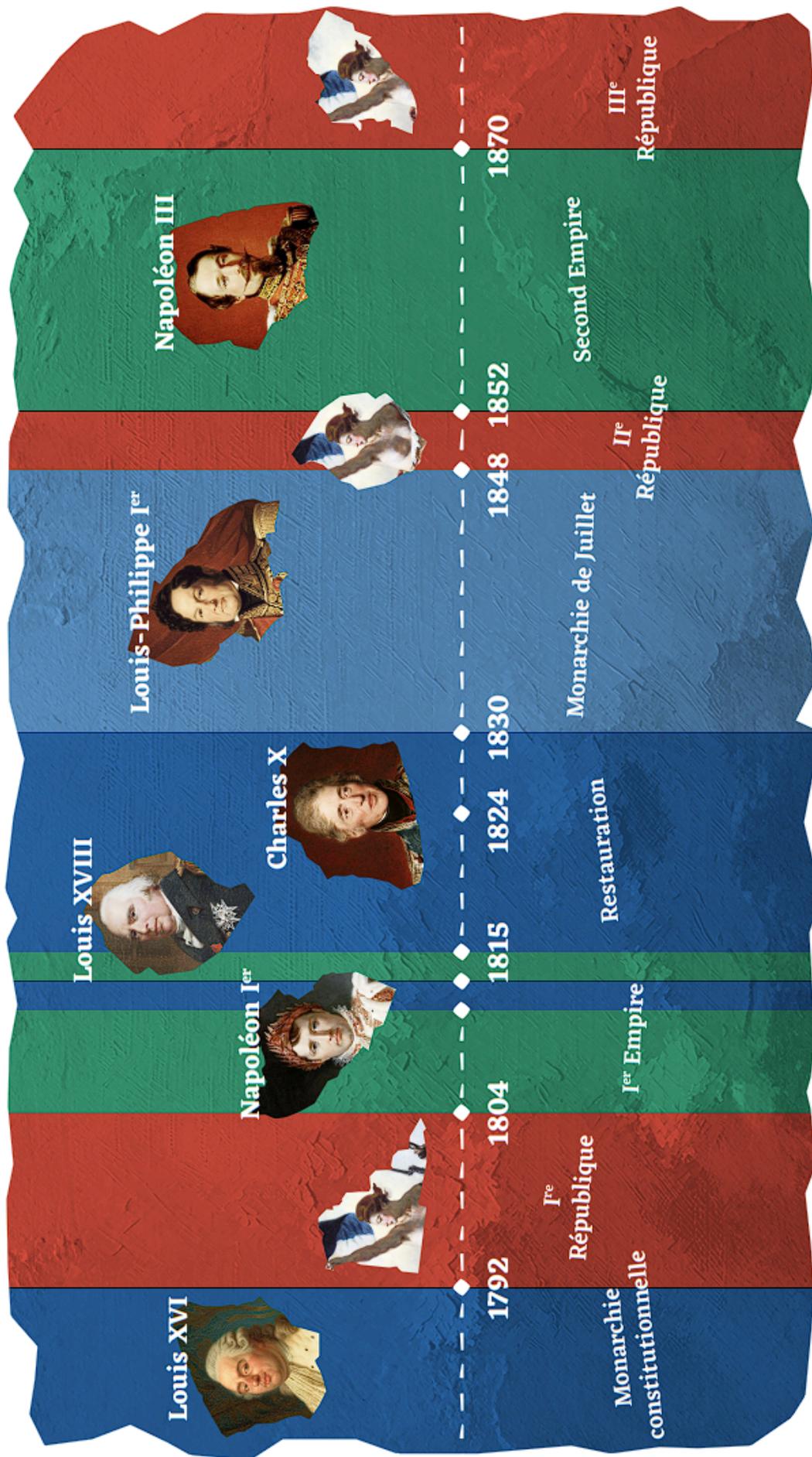
💡 Il est important de préciser que le vote a eu lieu dans un contexte d'état de siège, avec une presse sous contrôle, et la nécessité si on souhaitait voter « non » de l'écrire soi-même sur le papier. Seuls, les bulletins « oui » avaient été imprimés...

QCM

1. **Sous quel régime Louis-Napoléon Bonaparte devient-il empereur ?**
 - La IIe République
 - La Restauration
 - Le Second Empire
 - La Monarchie de Juillet
2. **Quel outil politique permet à Napoléon III de confirmer son pouvoir ?**
 - Les élections municipales
 - Le plébiscite
 - Le vote obligatoire
 - Le serment des préfets
3. **Quel est le rôle des préfets sous le Second Empire ?**
 - Organiser les fêtes nationales
 - Rédiger les journaux
 - Soutenir les candidats officiels et encadrer les élections
 - Choisir les ministres
4. **Pourquoi dit-on que le vote est contrôlé sous Napoléon III ?**
 - Parce que seuls les nobles peuvent voter
 - Parce que la campagne électorale est orientée par l'État
 - Parce que les femmes votent plus que les hommes
 - Parce que les bulletins sont secrets et protégés
5. **Quel événement marque le passage de Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir personnel ?**
 - La prise de la Bastille
 - La loi Le Chapelier
 - Le coup d'État du 2 décembre 1851
 - La chute de Napoléon Ier
6. **Quelle liberté est restreinte dans les années 1848-1849 ?**
 - La liberté de commerce
 - La liberté de la presse
 - La liberté d'acheter une arme
 - La liberté d'étudier
7. **Quel résultat obtient Louis-Napoléon Bonaparte lors de son premier plébiscite en 1851 ?**
 - 40%
 - 60%
 - 75%
 - 92%

Les grandes dates de l'histoire de France

| Fin du XVIII^e siècle → Début du XX^e siècle



01 J'ai appris que ...

02 J'ai appris que ...

03 J'ai appris que ...



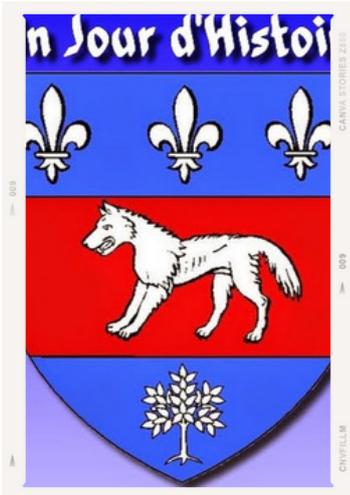
Au XIXe siècle, le droit de vote évolue mais reste longtemps limité. La monarchie censitaire (1815-1848) réserve le vote aux hommes riches qui paient beaucoup d'impôts.

En 1848, la IIe République instaure le suffrage universel masculin : tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter. Mais ce suffrage est vite contrôlé : la liberté de la presse est réduite, le droit de réunion limité, et la loi de 1850 retire le vote aux hommes qui ne résident pas depuis trois ans dans la même commune.

Sous Napoléon III, le suffrage existe encore, mais il est étroitement encadré par l'État : presse contrôlée, candidats officiels, préfets très influents, plébiscites orientés.

Ainsi, entre 1815 et 1870, le suffrage universel masculin progresse mais n'est pas encore totalement libre.





VOTER DE 1815 A 1870

Nouveau mini-cours dans lequel nous évoquons la difficile conquête du droit de vote, thématique au programme d'Histoire de quatrième...

<https://youtu.be/EosbThGoZNO>



LA IIE RÉPUBLIQUE & LE 2ND EMPIRE

Si en 1848 le suffrage universel masculin est instauré, si de plus en plus de libertés sont proclamées, la démocratie est encore loin d'être complète en France 😬 Dans cette Antisèche, nous allons donc vous éclairer sur le 1er chapitre de votre thème 2 d'histoire : La difficile entrée dans l'âge démocratique de la France (1848-1870)

<https://youtu.be/QTkzi7-HO3k>



1848, LE PRINTEMPS DES PEUPLES | QUAND L'HISTOIRE FAIT DATES | ARTE

Troisième révolution française, Deuxième République, première révolution européenne : 1848 n'est pas tout à fait une date, c'est un millésime. Qui ne concerne pas que la France, mais toute l'Europe. On ramène fréquemment les révolutions de 1848 à leurs échecs. Mais elles ouvrent aussi un possible pour l'avenir.

<https://youtu.be/c0ODAGpwEJ4>



4^e - Chapitre 06

UNE DIFFICILE CONQUÊTE : VOTER DE 1815 À 1870

Mon résultat à l'évaluation :

LE PROCHAIN CHAPITRE

4^e - Chapitre 07

LA III^E RÉPUBLIQUE